

LES LOGICIELS : MOTEUR DE CROISSANCE DES ENTREPRISES

# MSSANTÉ : UNE OFFRE À VALEUR AJOUTÉE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



David Petauton

LES MESSAGERIES MSSANTÉ INTÈGRENT L'ACCÈS À UN ANNUAIRE COMMUN ET CERTIFIÉ DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

## Qu'est-ce que MSSanté ?

Ce n'est ni plus ni moins qu'un système de mails entre professionnels de santé ! Nous n'avons absolument rien inventé et notre système n'a rien de révolutionnaire. Notre valeur ajoutée est en revanche dans la sécurisation des échanges. Car, contrairement à ce qu'exige la réglementation, les courriels ne sont pas toujours sécurisés, faute de solution commune, d'offres gratuites et de simplicité dans l'utilisation.

## Comment votre système a-t-il été élaboré ?

MSSanté a été conçu en concertation avec les Ordres professionnels, les éditeurs de logiciels et les opérateurs de messagerie. Il utilise des standards techniques communs, permettant à tous à partir de développements limités, de proposer des outils sécurisés et communicants, plus riches et plus pratiques, comme cela existe en dehors du monde de la santé.

## Vous travaillez en écosystème...

Le système MSSanté consiste en un « espace de confiance » que peuvent intégrer des opérateurs

L'agence française de la santé numérique (ASIP Santé) assure trois missions complémentaires : créer les conditions de l'essor de la e-santé, conduire des projets d'envergure nationale et déployer les usages en soutenant l'innovation. Elle a mis en place un système de messageries électroniques réservées aux professionnels de la santé. Éclairage avec David Petauton, responsable de la communication au sein de la direction de la stratégie.

de messageries (établissement de santé, éditeur de logiciel...) pour sécuriser le service de messagerie électronique qu'ils proposent aux professionnels de santé. À terme, l'ensemble des messageries de santé existantes a vocation à intégrer l'espace de confiance MSSanté au sein duquel les professionnels de santé pourront échanger de manière sécurisée.

## MSSanté est sécurisé. Mais est-il facile d'utilisation pour les professionnels de la santé ?

Destiné aux professionnels de la santé et aux éditeurs, mssante.fr présente l'ensemble des offres dont la messagerie des Ordres professionnels. Celle-ci est très simple d'utilisation. En quelques clics, les professionnels de santé peuvent créer leur boîte mail. Potentiellement, ce sont près 1,3 million de professionnels de santé qui peuvent créer leur compte mail.

## Que permet-il aux professionnels de la santé ?

MSSanté facilite les échanges et améliore la coordination des soins. Il permet d'accélérer l'envoi

des comptes rendus aux professionnels de santé libéraux et aux autres structures de soin. Il permet également de trouver facilement un correspondant dans l'annuaire certifié des professionnels de santé.

## Fait-il gagner du temps ?

MSSanté permet des gains de temps. La communication par email est moins consommatrice de temps pour les secrétariats médicaux que celle par courrier postal. Toute messagerie professionnelle de santé peut devenir « MSSanté-compatible ». Elle permet surtout la confidentialité des données de santé échangées et de les protéger.

## Comment voyez-vous l'évolution de votre messagerie ?

L'avenir pour nous : c'est de rechercher encore plus de sécurité, de simplicité et de fluidité dans notre système de messagerie. C'est de permettre l'émulation technologique entre les acteurs, de faire sauter les barrières psychologiques, de favoriser l'innovation et bien sûr de développer la santé numérique. ■

## TÉMOIGNAGE

« Après la bascule réussie de notre établissement vers MSSanté, explique Rodrigue Alexander, directeur général adjoint du CH Compiègne-Noyon, nous sommes en mesure d'envoyer tous nos documents via ce canal aux professionnels de santé libéraux. 72 000 comptes rendus d'hospitalisation ont été transmis depuis l'installation de MSSanté. 81 000 n'ont pu être envoyés faute de correspondants équipés. »

Retrouver toute l'actualité de l'ASIP Santé sur [esante.gouv.fr](http://esante.gouv.fr) et suivez-nous sur [@esante\\_gouv\\_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)